

Programme interministériel Histoire et Evaluation des Villes Nouvelles

Deuxième campagne d'archives orales
menée auprès des acteurs de la genèse des villes nouvelles
françaises

Acteurs et mémoire des villes nouvelles

Campagne d'archives orales

Entretien de Michel Aurillac

Archiviste : Sabine Effosse

Date de l'entretien : 02 mars 2004

N° de l'entretien : 1

ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Michel AURILLAC

Date de naissance :

11 juillet 1928 à Marseille (Bouches-du-Rhône)

Etudes et Diplômes :

Droit (avocat)

Sciences Po.

ENA

Carrière :

Conseil d'Etat

Directeur de Cabinet de Léopold Senghor, 1959

Conseiller technique au Cabinet de G. Pompidou (Premier Ministre), 1963

Secrétaire général de la préfecture de la région parisienne, 1969

Préfet de l'Essonne, 1969-1973

Directeur de cabinet de Michel Poniatowski (ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur), 1974

Député RPR de l'Indre, 1979-1981 et 1986

Ministre de la Coopération, 1986-1988

Sabine Effosse

Parlons d'abord du cabinet Pompidou, sauf si vous me dites que vous n'avez pas eu vent du projet du District, du schéma directeur, des nouveaux départements et des villes nouvelles de la région parisienne.

Michel Aurillac

Si.

Sabine Effosse

Vous êtes conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou en 1963. C'est cela ?

Michel Aurillac

Oui, de 1963 à 1965.

Sabine Effosse

Est-ce que c'est là que vous prenez connaissance pour la première fois du dossier des villes nouvelles ?

Michel Aurillac

C'est vraiment la première fois, parce que je reviens de quatre années africaines. L'idée même de villes nouvelles n'existait pas quand je suis parti de France, et je m'y suis intéressé à mon retour. Au cabinet de Georges Pompidou, j'avais le titre de conseiller technique. Mais en fait, je suivais toutes les affaires institutionnelles, c'est-à-dire les problèmes juridiques que posaient les réformes. Et j'étais le correspondant des ministères de l'Intérieur et de la Justice.

Sabine Effosse

A ce titre, je voulais vous demander si vous vous occupiez de la réforme départementale.

Michel Aurillac

Je m'occupais de la réforme départementale. Je m'occupais de la création des premières structures régionales, des CODER. Je m'occupais aussi des relations avec Paul Delouvrier qui avait des rapports très directs avec l'Elysée et Matignon et transitait assez peu par les ministères.

Sabine Effosse

D'accord. A propos de la réforme départementale, elle avait été initiée par Michel Debré je crois ?

Michel Aurillac

Ah non ! L'idée de Michel Debré, c'était une réforme départementale générale de la division des départements par deux à peu près, donc la création de nouvelles structures. Cette idée, il l'a eue dès 45. Il n'a jamais pu la mettre en œuvre en raison de la résistance des structures et de l'instabilité de la IV^{ème} République qui ne permettait pas d'engager quelque réforme que ce soit. La création des nouveaux départements de la région parisienne est en fait une idée de M. Delouvrier.

Sabine Effosse

D'accord.

Michel Aurillac

M. Delouvrier était Délégué général au District de la région parisienne. Il avait donc pour mission d'engager des réformes de structures qui étaient absolument nécessaires, parce que la région parisienne comprenait cet immense département de Seine-et-Oise qui entourait Paris, département donc Conseil Général. Il entourait Paris ou, plus exactement le département de la Seine, chef-lieu Paris, autour de Paris, les communes suburbaines de la Seine. Le département de la Seine était administré par le préfet de la Seine qui était en même temps et, de fait, maire de Paris. Ce département de la Seine avait une autre originalité, son Conseil Général était composé de l'addition du Conseil Municipal de Paris et de conseillers généraux élus dans des cantons hors Paris.

Sabine Effosse

Et comment étaient choisis ces cantons ?

Michel Aurillac

Ces cantons étaient déterminés selon les règles de détermination des cantons au 19^{ème} siècle, c'est-à-dire qu'on prenait en principe une ville ou un village-centre. Seulement, tout cela avait terriblement vieilli et ces structures n'avaient plus guère de sens. La **représentation de la**

population était totalement inégale puisque avec la croissance extrêmement rapide des banlieues, la parité qui avait été instituée à l'origine banlieues-Paris n'était plus respectée..

Le résultat de tout cela, c'est qu'il y avait une sous-administration effrayante de la région parisienne. Quand à la Seine-et-Oise qui entourait le tout, c'était un département aux communications tout à fait bizarres, parce qu'en plus à l'époque il n'y avait aucune autoroute, aucun périphérique, aucune autoroute interurbaine. Le préfet de Seine-et-Oise, quand il voulait aller faire une tournée dans son département, était obligé de faire des parcours, de traverser Paris en fait.

On a donc envisagé une réforme. Il y a eu deux thèses qui se sont affrontées. Il faudrait retrouver les dates exactes de tout cela, mais dans votre recherche de documents cela vous facilitera les choses. Il y avait la thèse de la décentralisation fonctionnelle et la thèse de la décentralisation géographique. La décentralisation fonctionnelle, qui avait la préférence des administrations centrales de tous les ministères, c'était de créer des grands établissements publics pour la région parisienne qui dessaisiraient, en fait, les communes et les départements de leurs attributions, et qui gèreraient l'eau, les routes, l'assainissement, et tout ce qu'on peut imaginer. Le seul reliquat de ce projet, est l'Agence foncière et technique de la région parisienne. C'est la seule qui a été créée. On s'est vite aperçu que cette décentralisation fonctionnelle n'aurait aucun caractère démocratique, qu'on allait constituer des Conseils d'Administration composés de conseillers généraux dont les intérêts géographiques ne coïncideraient pas, qui seraient gouvernés par des préoccupations très difficiles à regrouper sur un problème purement technique. Le résultat, c'est que M. Delouvrier est arrivé très vite à la conviction que cela n'avait pas de sens. Il a donc proposé au gouvernement Pompidou... Alors l'a-t-il commencé sous Debré ? Je ne sais plus la date exacte de nomination de M. Delouvrier.

Sabine Effosse

M. Delouvrier est nommé en août 1961.

Michel Aurillac

Août 1961, c'est donc Pompidou. Non, c'est la fin de Debré.

Sabine Effosse

Départ en avril 1962.

Michel Aurillac

Oui, c'est vrai. C'est la fin de Debré, mais la réflexion de Delouvrier a quand même pris un certain temps. Je ne pense pas qu'il ait fait ses propositions à Debré. Vous trouverez un livre sur l'expérience de M. Delouvrier *7 ans de réflexion* ou quelque chose comme cela, un peu comme le film. Celui-ci vous donnera les dates tout à fait exactes avec les citations.

J'ai fait la connaissance de M. Delouvrier en 1963, quand je rentre au cabinet. Cela devait être en octobre ou novembre 1963. Tout de suite, son idée paraît claire : il faut créer de nouveaux départements. Alors quels seront les nouveaux départements ? Où va-t-on mettre les chefs-lieux ?

Sabine Effosse

Et le découpage ?

Michel Aurillac

Pour le découpage, on réfléchit, on s'aperçoit qu'il y a énormément de population, qu'il faut donc forcément des départements petits en taille si on veut qu'il y ait une certaine proximité avec les populations. On ne peut pas supprimer Paris, il y a donc bien un problème du tour de Paris. D'où cette formule qui consiste à prendre le département de la Seine autour de Paris et à le diviser en trois départements, tout en rattachant des morceaux de Seine-et-Oise.

Sabine Effosse

Les cinq cantons.

Michel Aurillac

Oui, les cantons qui correspondent à des endroits qui sont plus tournés vers Paris que vers Versailles, ou les autres chefs-lieux. Pour la Seine-et-Oise, on la découpe également en trois.

Sabine Effosse

Il n'y a que la Seine-et-Marne qui est restée ?

Michel Aurillac

Et la Seine-et-Marne reste telle quelle. Pourquoi ? Parce que c'est un département encore très rural et que ce serait, à ce moment-là, un découpage arbitraire. On le couperait en deux, pourquoi pas en trois. Il n'y a pas d'obligation à le faire.

Alors, mon travail a consisté à contribuer à la conviction de Pompidou, non pas qu'il fallait faire la réforme, mais qu'il fallait mettre de nouveaux chefs-lieux qui auraient un rôle structurant. Cela nous rapproche des villes nouvelles sans être tout à fait les villes nouvelles.

Sabine Effosse

Pardon, Pompidou était convaincu de la réforme, quand vous dites : "Je n'ai pas eu à le convaincre de la réforme, mais des nouveaux chefs-lieux". Sur le fond, il était d'accord ?

Michel Aurillac

Oui, il a très vite compris dans ses dialogues avec M. Delouvrier que la décentralisation technique n'avait pas de sens. Il fallait donc une formule géographique. Je ne me souviens pas de l'avoir vu discuter le nombre des départements. Toutes les notes transitaient par moi, je le voyais là-dessus assez régulièrement, mais par contre, pour les chefs-lieux, il m'a dit : "Mettre un chef-lieu de département à Nanterre, il y a un bidonville. Qu'est-ce que vous allez y faire ?" Je suis allé visiter le bidonville de Nanterre avec un service social qui s'en occupait, qui était dirigé par un ancien officier des affaires militaires musulmanes d'Algérie, qui parlait couramment l'Arabe. Il m'a introduit dans le bidonville, j'ai pris le thé dans des endroits tout à fait pittoresques. J'ai vu la différence entre les baraques habitées par des hommes seuls, qui étaient absolument des repères de fauves, et les baraques où il y avait des femmes qui tenaient très bien leurs intérieurs. Il y avait des intérieurs charmants dans des endroits qu'on n'aurait même pas imaginés. Alors, Pompidou m'a dit : "Vous avez vu tout cela. Je voudrais le voir aussi." Nous avons fait une journée en hélicoptère où nous avons survolé et nous sommes descendus au sol. Evidemment, il n'a pas pris le thé dans le bidonville ; mais malgré tout, il a voulu voir. Et il m'a dit avec son air toujours mi-figue mi-raisin dans ce cas-là : "Je vous souhaite bien du courage." Mais enfin, il l'a approuvé. Il y avait toute une dimension dans cette affaire que je n'appréhendais pas. Enfin... je la supposais mais je ne l'appréhendais pas, c'étaient les relations directes entre Delouvrier et de Gaulle. Bien évidemment il fallait que le gouvernement soit dans le coup... Mais il y avait une approbation évidente de l'Elysée. D'ailleurs, il y avait à l'Elysée un correspondant qui s'appelait Boitel, qui a été un des premiers préfets de ces nouveaux départements. Tous ceux qui ont trempé dans cette opération ont été préfets des nouveaux départements. Moi plus tard car je suis parti en 1965 comme préfet de l'Indre.

Sabine Effosse

Vous êtes resté deux ans ?

Michel Aurillac

Plus de deux ans, je suis resté de 1965 à 1969. De fin 1965 au tout début de 1969, cela fait trois ans bon poids.

Sabine Effosse

Non, mais je veux dire au cabinet de Pompidou.

Michel Aurillac

Deux ans au cabinet de Pompidou.

Sabine Effosse

En ce qui concerne d'ailleurs le choix des nouveaux chefs-lieux, là vous avez eu des relations directes avec M. Delouvrier ?

Michel Aurillac

Oui. Ce qui était extraordinaire avec M. Delouvrier - j'ai pu le vérifier quand j'ai été son secrétaire général quelques temps après - c'était la simplicité du contact et la libre discussion. Il faisait ce qu'il appelait du "tords- méninges", ce qui est une traduction de « brainstorming », où il faisait venir des tas de gens. Cela ressemblait un peu à une réunion de café du commerce parce que les gens n'avaient pas forcément des responsabilités, mais tout le monde pouvait donner son avis, puis à la fin, Delouvrier... C'est comme cela. Il décidait en conduisant une réunion où il laissait apparemment les choses dériver dans tous les sens. Puis, il savait où il voulait aller. Cela ne veut pas dire d'ailleurs qu'il ne recueillait pas des idées qui pouvaient lui faire modifier sa vue des choses. Mais M. Delouvrier était, de ce point de vue-là, un homme qui avait une méthode de travail extrêmement différente de celle très napoléonienne de l'administration centrale.

Sabine Effosse

Surtout du ministère de l'Intérieur.

Michel Aurillac

Oui. Ceci dit, si on remonte aux origines de l'administration napoléonienne, les discussions du Conseil d'Etat de l'Empire étaient d'une grande liberté de parole. Delouvrier, au fond, remontait peut-être aux sources.

Sabine Effosse

Mais on a souvent rapproché sa méthode de travail... Enfin... on a dit qu'il s'était formé plus ou moins à l'école du Plan avec Jean Monnet.

Michel Aurillac

Oui, c'est probable, et avec Louis Armand. Jean Monnet, je ne l'ai pas connu du tout. Louis Armand, j'ai travaillé avec lui. C'étaient des hommes qui étaient suffisamment sûrs d'eux pour pouvoir accepter toute discussion, toute contradiction, et sans jamais s'en offusquer.

Sabine Effosse

Donc là, sur ce choix des chefs-lieux, M. Delouvrier a directement... ?

Michel Aurillac

J'ai une part de responsabilité, oui. Une petite part, mais...

Sabine Effosse

Parce qu'en fait, le schéma directeur de 65, le Livre Blanc de 63, est-ce qu'il voyait déjà ça en fonction de ces pôles et de ces sites urbains nouveaux ?

Michel Aurillac

C'est tout le problème. Il avait déjà la vision des villes nouvelles, mais elles n'étaient pas encore créées. Pour le choix des chefs-lieux de département, si on plaque les deux cartes l'une sur l'autre, on s'aperçoit que Melun-Sénart, Cergy-Pontoise et Evry correspondent en gros à trois zones de villes nouvelles. Ce n'est pas vrai pour Marne-la-Vallée, ce n'est pas vrai pour Saint-Quentin-en-Yvelines, qui n'a jamais cherché à être coordonné avec Versailles. Versailles aurait résisté à toutes ces forces, mais ce n'était même pas pensable. Ce n'est peut-être pas si malin que cela, parce que si Versailles avait été le centre, ça aurait pu être un très beau centre avec une banlieue convenable. On ne reconstruira pas les choses.

Sabine Effosse

Pour la détermination des nouveaux chefs-lieux, avant qu'on aborde les villes nouvelles proprement dites, le découpage des départements, est-ce que là c'est le ministère de l'Intérieur qui s'en est occupé sur le plan technique, une fois que M. Delouvrier l'a décidé ?

Michel Aurillac

Il y a eu tout un aspect technique qui était le découpage cantonal, la création des arrondissements. On passait d'une sous-administration évidente à une forte présence administrative.

Sabine Effosse

Mais sur le plan des délimitations départementales, évidemment il y a une dimension politique. On a souvent dit que...

Michel Aurillac

La seule chose qu'on puisse dire, probablement, c'est que la Seine-Saint-Denis...

Sabine Effosse

On l'a donnée aux communistes.

Michel Aurillac

On ne pouvait pas faire autrement.

Sabine Effosse

Oui, oui.

Michel Aurillac

Je veux dire par-là que la Seine-Saint-Denis était la banlieue rouge par excellence. Et aucune réforme administrative ne pouvait par elle-même lui en changer la couleur.

Sabine Effosse

Disons qu'on a quand même limité...

Michel Aurillac

C'est le déclin du PC. Mais à l'époque, n'oublions pas que nous étions en pleine puissance du PC.

Sabine Effosse

Disons que ça aurait été un moyen de canaliser cette influence communiste, en faisant un département justement, mais un seul.

Michel Aurillac

Ce n'est pas tout à fait vrai, parce que si vous prenez le cas de Nanterre comme chef-lieu des Hauts-de-Seine, qui se couple avec la création du pôle de la Défense qui n'a rien à voir avec cette réforme-là, mais qui s'y intègre d'une certaine façon, Nanterre était pleinement communiste. Elle l'est restée d'ailleurs à ma connaissance. C'est toujours un maire communiste, Madame Fraysse. On n'a pas cherché à mettre un chef-lieu ailleurs. Il y a eu un moment de réflexion sur Brimborion. Vous savez ce que c'est Brimborion ?

Sabine Effosse

Non.

Michel Aurillac

Si vous regardez le pont de Saint-Cloud, vous avez d'un côté la colline de Saint-Cloud, de l'autre côté une colline qui s'appelle Brimborion, qui est une colline verte, qui apparaît comme un espace tout à fait curieux en région parisienne et qui aurait pu constituer éventuellement un pôle central. Mais, Brimborion a été tout de suite écarté pour des raisons techniques. Si cette colline est restée préservée, c'est qu'elle est trouée comme un fromage de gruyère par des carrières en tous sens et que la consolidation des sols, c'est un gouffre financier. Donc, rien sur Brimborion.

Sabine Effosse

Finalement, on a gardé Nanterre.

Michel Aurillac

Oui, mais Nanterre avait sa logique. Dans ce croissant, Nanterre était plutôt bien placé.

Sabine Effosse

Tout à fait. La mise en œuvre de la réforme départementale, c'est vous qui vous en chargez au cabinet de Pompidou ?

Michel Aurillac

Oui, on pourrait ajouter un autre exemple, c'est Créteil. Créteil qui est une commune également communiste. En réalité, on a donc trois chefs-lieux communistes. Présenter cette réforme comme une opération à finalité politique - il y a pu avoir des fonctionnaires à l'Intérieur qui ont réfléchi que tel canton changerait telle majorité - c'est le jeu classique. Je ne crois pas que chez M. Delouvrier, ce type de considération ait joué.

Sabine Effosse

D'accord. Lui, il raisonnait en termes d'aménagement.

Michel Aurillac

Tout en étant politiquement dans la pensée du Général de Gaulle, il m'a souvent dit : "Tous ces découpages de circonscriptions n'ont de sens que dans la durée. C'est-à-dire que si la population sort de son sentiment obsidional et de son exclusion, nous aurons réussi. Et à ce moment-là, la vie politique se débloquera."

Sabine Effosse

Bien sûr. Oui, parce que le parti communiste s'était développé aussi sur l'absence de politique d'urbanisme...

Michel Aurillac

Absolument, et la Seine-Saint-Denis que j'ai beaucoup visitée.... A l'époque, c'était absolument horrible, à part quelques endroits effectivement.

Sabine Effosse

Vers Villemomble.

Michel Aurillac

C'est cela.

Sabine Effosse

C'était déjà loin de Paris, mais sinon c'était les bidonvilles. D'accord.

Donc là, la réforme départementale est avalisée en 1964 ?

Michel Aurillac

Oui.

Sabine Effosse

Au niveau du ministre de l'Intérieur lui-même, c'était Frey à l'époque ? C'était Roger Frey qui était ministre de l'Intérieur ?

Michel Aurillac

C'était Roger Frey, oui.

Sabine Effosse

Et là, vous aviez des contacts directs, bien sûr, avec votre ministère de tutelle ?

Michel Aurillac

Tout à fait, oui. Le mot "ministère de tutelle" me paraît impropre. D'abord, je n'étais pas préfet à l'époque. J'étais membre du Conseil d'Etat. Donc, mon ministère de tutelle aurait été la Justice. Non, j'avais des relations constantes avec le cabinet de Roger Frey, Roger Frey lui-même, la Direction de l'administration générale.

Sabine Effosse

Dans l'application de cette réforme, la décision était prise à l'Elysée à Matignon, ensuite l'application au ministère de l'Intérieur.

Michel Aurillac

La création des préfectures. Enfin, simplement les préfectures qui normalement, à l'époque, étaient départementales. Il a fallu un financement d'Etat. On n'a pas pu imposer aux nouveaux départements de financer des préfectures.

Sabine Effosse

Ce financement d'Etat, là vous étiez intervenu également pour la répartition des crédits ?

Michel Aurillac

Oui, avec le ministère des Finances. L'ensemble du projet "nouvelles préfectures" était quotidiennement sur mon bureau et, en même temps sur celui de mon cothurne qui était Jacques Corbon. Vous ne l'avez peut-être pas identifié, mais il a été préfet de région ensuite. Il est maintenant à la retraite, comme tout le monde. Mais Jacques Corbon connaît bien le dossier aussi, puisqu'on traitait cela en binôme.

Sabine Effosse

D'accord. Au ministère des Finances, vous aviez la Direction du budget comme interlocuteur ?

Michel Aurillac

Oui, c'était la Direction du budget. Je ne me rappelle plus très bien qui j'avais comme correspondant. Vous connaissez les méthodes de travail à l'époque. Je crois qu'elles sont restées à peu près les mêmes, d'ailleurs. Pour toutes les affaires que le gouvernement voulait suivre sur le plan interministériel, il y avait ce qu'on appelait des Comités interministériels qui se tenaient à Matignon, où tous les ministères étaient représentés, et qui étaient présidés par un membre du cabinet du Premier ministre, parfois le Directeur de cabinet, parfois le conseiller technique en charge du dossier. Cela dépendait du degré de tension qu'il fallait résoudre. Quand le travail technique était terminé, on remontait à l'Elysée où il y avait un Conseil interministériel.

Sabine Effosse

Un Conseil restreint.

Michel Aurillac

Qu'on appelait "Conseil restreint", oui. Le Conseil restreint, seuls les ministres y assistaient. Mais aucun Conseil restreint ne se tenait sans que les Comités ne l'aient préparé. Alors, l'Elysée était représenté au Comité par un muet. J'ai dit ensuite que les muets se sont mis à parler à partir de Monsieur Giscard d'Estaing, qu'ils ont parlé de plus en plus, et que l'Elysée, qui avait à l'époque 30 collaborateurs, en avait eu 80 ou 100, mais il y avait, de mon temps un représentant de l'Elysée qui n'ouvrait pas la bouche, même s'il parlait après.

Sabine Effosse

A votre époque, ce n'était pas François-Xavier Ortoli ?

Michel Aurillac

Oui, le Directeur de cabinet, c'était François-Xavier Ortoli.

Sabine Effosse

D'accord. Et vous, est-ce que vous avez présidé des Comités interministériels en tant que conseiller technique sur ces aspects ?

Michel Aurillac

Oui.

Sabine Effosse

Donc, là vous restez jusqu'en... vous m'avez dit ?

Michel Aurillac

Jusqu'en 1965.

Sabine Effosse

Début 1965, fin 1965 ?

Michel Aurillac

Jusqu'en septembre 1965..

Sabine Effosse

En fait, vous étiez encore au cabinet de Pompidou lorsque le Schéma directeur d'aménagement de la région parisienne a été avalisé.

Michel Aurillac

Tout à fait. Dans ce schéma directeur, il y a quelqu'un qui a joué un rôle important au cabinet de Pompidou, c'était le chargé de mission auprès du Premier ministre - qui est mort très prématurément d'un cancer - qui a été Commissaire général au Plan ensuite. René Montjoie ; il suivait tout ce qui était planification. Il y avait aussi Olivier Guichard que l'on tenait au

courant également. La DATAR relevait de lui.

Sabine Effosse

Lors de l'approbation du schéma directeur, parce que cela s'est fait en deux temps, il y a d'abord eu - je crois - une présentation au général de Gaulle, puis ensuite une présentation au gouvernement là, un peu plus tardive, fin 1964-début 1965. Là, vous avez vous-même pris connaissance de ce schéma en même temps que M. Delouvrier le présentait au gouvernement.

Michel Aurillac

Non, j'ai l'impression que j'étais informé avant, parce que j'allais de temps à autre rue Barbet-de-Jouy, dans ces espèces de déjeuners de poulet rôti-frites que faisait M. Delouvrier. C'était dans des assiettes en carton, ce n'était pas du tout le style "préfecture". Mais où on y discutait justement très librement des choses.

Sabine Effosse

Vous connaissiez également ses collaborateurs : Jean Millier et Jean Vaujour.

Michel Aurillac

Oui, bien sûr.

Sabine Effosse

J'imagine que vous aviez plutôt des relations avec Jean Vaujour ?

Michel Aurillac

Les deux, parce que la création de villes posait des problèmes techniques.

Sabine Effosse

Oui, Jean Millier qui était...

Michel Aurillac

Qui était ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur régional de l'Équipement « avec rang et prérogatives de préfet. Il suivait de près les aspects techniques, les liaisons routières, autoroutières, tous les problèmes d'urbanisme et de construction, les équipements urbains.

Sabine Effosse

Lors de ces déjeuners poulet-frites, justement, est-ce que vous avez le souvenir de quelques discussions mémorables, ou en tout cas des points qui ont été l'occasion de nombreuses discussions ou les points forts de ces déjeuners ? Est-ce qu'il y a eu des problèmes ? Je pensais à l'aspect foncier.

Michel Aurillac

M. Delouvrier tenait beaucoup à la maîtrise foncière, d'où l'Agence foncière et technique.

Sabine Effosse

Créée dès 1962.

Michel Aurillac

Et d'où les ZAC. Les problèmes n'étaient pas au sein de l'équipe mais avec les élus locaux et le ministère de l'Équipement.

Sabine Effosse

Non, c'était les problèmes en général.

Michel Aurillac

C'était les problèmes alentours. C'est-à-dire que beaucoup d'élus protestaient, parce que les maires des communes avaient tous leur petite idée sur leur développement.

Sabine Effosse

C'était beaucoup de communes rurales aussi.

Michel Aurillac

Oui. Les communes rurales espéraient tirer de la taxe professionnelle par la création de leur petite zone d'activités, alors que M. Delouvrier ne voulait pas... Le mot clé de M. Delouvrier, c'était pas de tache d'huile et de « mitage ».

Sabine Effosse

Oui, il voulait éviter absolument ce genre de développement urbain. Donc là, vous faites partie de cette équipe de réflexion.

Michel Aurillac

Sans vraiment en faire partie. Je serai le point de passage. Il est donc normal que je sois informé en amont, mais ce n'est pas une conception administrative bornée : "Amenez-moi un projet, je vais le regarder, puis je le transmettrai." Surtout un truc pareil, c'est tellement nouveau, tellement gigantesque. C'est une réforme beaucoup plus importante que la réforme haussmannienne, à laquelle Delouvrier la compare d'ailleurs. Cela a fait l'objet d'échanges de mots avec le Général de Gaulle, vous les connaissez ?

Sabine Effosse

Oui : « Napoléon III lui, avait des pouvoirs ! »

Michel Aurillac

Ça, c'est la réponse du Général . Delouvrier lui a dit : « Haussmann a eu 15 ans pour faire sa réforme. Si vous me les donnez, je réussirai. »

Sabine Effosse

A propos de ce caractère novateur, M. Delouvrier dit qu'il avait transgressé les dogmes en matière d'urbanisme. Il est vrai qu'on souhaitait depuis Gravier, et même avant, contenir la croissance de la région parisienne. A votre avis, cette rupture provient de quoi ? Cette volonté finalement d'accepter la croissance de la région parisienne et de tout faire pour qu'elle se passe au mieux.

Michel Aurillac

Oui. Je crois d'abord qu'à propos de Gravier, cela se situe bien avant et concerne une situation où il n'y a pas de développement du tout. Gravier a le regard dans le rétroviseur. Et qu'est-ce qu'il voit ? L'entre-deux-guerres.

Sabine Effosse

Enfin, la région parisienne avait quand même connu une certaine croissance dans l'entre-deux-guerres ?

Michel Aurillac

Oui, mais cela veut dire que comme la France est un pays hautement centralisé, tout se met à

Paris. C'est frappant . Regardez les boîtes de conserve, vous trouvez Société untel Paris où elle n'a même pas son vrai siège et jamais son usine.

Sabine Effosse

Oui, bien sûr.

Michel Aurillac

L'idée de M. Delouvrier n'était pas une croissance de la région parisienne, c'était une canalisation de cette croissance.

Sabine Effosse

Enfin, il avait quand même projeté 14 millions d'habitants. C'était une croissance, parce que comme ils n'étaient qu'à 9 millions.

Michel Aurillac

Mais démographiquement, la France s'accroissait, alors qu'elle s'était peu accrue. Pensez qu'en 39, la France avait 40 millions d'habitants. Donc, la croissance est forte. Il constate qu'en région parisienne, on a la tache d'huile et le « mitage », que cela donne des choses épouvantables, des banlieues pavillonnaires informes, des zones industrielles polluantes qui sont n'importe comment.

Sabine Effosse

Et des grands ensembles sans équipements.

Michel Aurillac

Et des grands ensembles, parce qu'on a eu besoin de créer des logements. On retrouvera d'ailleurs le problème avec Chalandon plus tard. Delouvrier dit : "Je voudrais que le développement soit centré sur des villes nouvelles". Villes nouvelles auxquelles il ajoute dans son raisonnement de nouveaux départements. Il admettra le développement de Créteil, qui n'est pourtant pas une ville nouvelle. Créteil est très jalouse de ne pas être ville nouvelle. Mais par contre, il faut résister à la croissance désordonnée. Tout le problème de la réforme Delouvrier, c'est que l'intention était claire et qu'elle s'est opacifiée d'une manière très nette après son départ. Mais même avant, il y avait ce qu'on appelait les « coups partis ». Je prends un exemple qui est celui des Tarterets à Corbeil. Ce « grand ensemble » ghetto a pesé sur la

ville nouvelle d'une manière effroyable. Il continue d'y peser d'ailleurs. Tous les incidents graves sont là.

Sabine Effosse

Ça n'a pas pu être bloqué ?

Michel Aurillac

Pour les Tarterets, le coup était parti du temps de la Seine et Oise. Ce qui a été bloqué, c'est les Tarterets 2 ou « Cirque de l'Essonne qui ne sera jamais fait. Vous savez que Delouvrier a dû en partie sa chute à la bataille sur les Tarterets 2, et que j'ai failli chuter moi-même, parce que je ne les ai pas faits.

Sabine Effosse

Mais qui souhaitait les Tarterets, le ministère de l'Equipement ?

Michel Aurillac

M. Chalandon. Enfin, le ministère de l'Equipement. Il y avait des terrains disponibles. Le maire de Corbeil, communiste, y poussait espérant conforter sa domination politique. Il détestait la ville nouvelle, parce qu'il détestait Michel Boscher. Il pensait qu'on allait faire une ville bourgeoise ce qui, d'ailleurs, s'est avéré un pur fantasme. M. Combrisson poussait aux Tarterets 2 et disait : "Moi, je vous fais 10 000 logements de plus, sans problème." Et comme M. Chalandon avait l'obsession statistique...

Sabine Effosse

Oui, politiquement parlant, c'est sûr que cela fait un effet d'annonce.

Michel Aurillac

Oui, "Je vous fais 10 000 nouveaux logements sociaux". Il en aurait donc eu 20 000. Je me suis débrouillé pour ne pas les faire, c'est-à-dire que j'ai bloqué par tous les moyens, et M. Chalandon est parti plus vite que moi.

Sabine Effosse

C'est cette durée qui compte, finalement.

Michel Aurillac

Oui.

Sabine Effosse

Là, effectivement, canaliser la croissance et puis surtout améliorer les conditions de logement... Parce que le gros problème de la région parisienne, à cette époque, c'était le logement.

Michel Aurillac

Justement, faire du logement de qualité avec des zones d'activités à côté, traités d'une manière agréable et urbanistique. L'exemple que je connais bien, c'est celui de l'Ecoute-s'il-Pleut qui est un petit affluent de l'Essonne qui a été canalisé avec des jardins de part et d'autre en pleine zone industrielle d'Evry.

Sabine Effosse

Oui, créer des espaces verts. Cela a une influence anglaise ?

Michel Aurillac

Oui, on peut pêcher à la ligne. Je ne sais pas dans quel état de pollution c'est aujourd'hui, mais on pouvait pêcher à la ligne parce que l'Ecoute-s'il-Pleut était propre en amont de la zone industrielle et rien ne s'y déversait, puisque la nouvelle zone industrielle est totalement dépolluée.

Sabine Effosse

Alors, vous partez du cabinet de Pompidou en septembre 1965. Ensuite, vous êtes donc nommé préfet de l'Indre.

Michel Aurillac

Où là, j'ai l'aventure de la fermeture de la base américaine, mais c'est tout à fait autre chose.

Sabine Effosse

Ensuite, vous êtes nommé Secrétaire général de la préfecture de la région parisienne en 1969.

Michel Aurillac

Voilà.

Sabine Effosse

Alors comment cela se fait-il que vous reveniez ?

Michel Aurillac

C'est M. Delouvrier qui me l'a demandé.

Sabine Effosse

C'est M. Delouvrier, d'accord. Quelle était votre mission en tant que Secrétaire général ?

Parce que là, on a quitté le District, et M. Delouvrier est devenu Préfet de région en 1966.

Michel Aurillac

Oui. Ma mission, juridiquement, était très difficile à définir, parce que la méthode Delouvrier étant ce qu'elle était, cela consistait à tout voir et à discuter avec lui, et à discuter avec Millier.

En fait, à suivre la mise en œuvre des réformes.

Sabine Effosse

Oui, parce que là nous sommes en 1969.

Michel Aurillac

Oui.

Sabine Effosse

Déjà les missions d'aménagement .

Michel Aurillac

Là-dessus vient la chute de M. Delouvrier.

Sabine Effosse

Oui. Alors vous, vous arrivez quand ? En 1969 ? Parce que lui, il part en février 1969 pour l'EDF.

Michel Aurillac

Non, pas en février.

Sabine Effosse

Je peux vous assurer qu'il part en février 1969 pour la présidence d'EDF. Et vous, je n'ai pas votre date exacte.

Michel Aurillac

Ça doit être décembre 1969.

Sabine Effosse

Mais si, il part très rapidement.

Michel Aurillac

Mais son départ n'était pas encore programmé.

Sabine Effosse

Disons qu'il y avait déjà des tensions.

Michel Aurillac

Terribles. Il m'a dit : "M. Chalandon, je ne peux m'entendre avec lui. C'est affreux". Ils se tutoyaient, ils étaient camarades de l'Inspection des Finances, ils étaient du même concours en plus. Et il m'a emmené en février chez Chalandon pour que je sois en quelque sorte témoin de leur rupture. L'incident a été très grave, Delouvrier a dit : "Je ne démissionnerai pas. Tu te débrouilles pour obtenir du Général mon départ, mais tu fais la grande bêtise de ta vie, etc." Enfin, ça a été vraiment très dur. Ensuite, il est allé à l'Elysée sans moi, il a eu un entretien avec le Général de Gaulle et il a été remplacé.

Sabine Effosse

Enfin, je veux dire que les tensions étaient apparues même dès 1967, avant l'arrivée de M. Chalandon à l'Equipement, puisqu'on lui avait reproché - je crois - notamment autour de Pompidou, apparemment de faire basculer la majorité politique. Je pense aux élections de 1967. On le lui avait reproché.

Michel Aurillac

Ça, je n'en suis pas témoin. J'avais déjà mes problèmes de l'Indre. Cela me suffisait avec la base américaine fermée, les incidents en tous genres, plus les grèves agricoles, les voies ferrées coupées. Enfin, toutes sortes de choses.

Sabine Effosse

La vie d'un préfet.

Michel Aurillac

Assez excitante. J'avais donc perdu de vue les problèmes de la région parisienne. Je ne les ai retrouvés qu'en 1969.

Sabine Effosse

Là, c'était vraiment les problèmes de relations humaines entre M. Chalandon et M. Delouvrier qui avaient pris le pas.

Michel Aurillac

Avec un conflit majeur sur le problème du logement.

Sabine Effosse

Mais cela tenait à la personnalité des deux hommes qui étaient d'un tempérament très différent ou... ?

Michel Aurillac

Peut-être du même tempérament. Tous les deux assez entiers M. Chalandon plus autoritaire au sens classique du terme. M. Delouvrier apparemment plus souple mais sachant ce qu'il voulait. Il y avait les problèmes de Grigny 2. Grigny 1 était déjà une catastrophe.

Sabine Effosse

C'est comme les Tarterets.

Michel Aurillac

Oui. Le problème de Grigny 2, ce n'est pas aussi grave que les Tarterets, parce que Grigny 2 est de l'accession à la propriété. Mais Grigny 1, qui est une réussite **architecturale, est une**

catastrophe sociologique. De la politique des "Chalandonnettes", c'est-à-dire des cités pavillonnaires construites en papier mâché n'importe où du moment qu'on avait un terrain à fournir, M. Delouvrier disait : "C'est la destruction de ma politique en région parisienne." Je ne sais pas pourquoi de Gaulle l'a laissé tomber.

Sabine Effosse

C'était aussi la fin. Après 1968, de Gaulle n'était pas visé. Enfin, ce n'était plus du tout le même contexte.

Michel Aurillac

Oui, et nous étions en plus à la veille du référendum sur la régionalisation.

Sabine Effosse

On allait vers la fin de règne.

Michel Aurillac

Oui, on allait vers la fin de règne.

Sabine Effosse

Donc là, c'était pour vous une opposition majeure sur le logement, entre M. Chalandon et M. Delouvrier ?

Michel Aurillac

Absolument.

Sabine Effosse

Et M. Chalandon ne voulait pas du tout. Enfin, ça venait d'où cette idée ? C'était vraiment la volonté de faire des effets d'annonce.

Michel Aurillac

Pas d'effets d'annonce. Je ne lui ferai pas l'injure de dire que c'étaient des effets d'annonce. Il pensait qu'il suffisait de construire à tout va pour régler le problème du logement.

Sabine Effosse

Pourtant, il y avait déjà eu des problèmes sociaux, parce que sur les grands ensembles les sociologues étaient déjà intervenus.

Michel Aurillac

Oui, mais alors là, ça lui échappait. Il pensait que c'était un problème de gestion, qu'on pouvait certes mieux gérer, mais il n'a absolument pas raisonné sur les problèmes de l'immigration, les problèmes de la ségrégation. Tout cela était très présent dans l'esprit de M. Delouvrier. Quand il voyait les villes nouvelles, il voulait des quartiers sociologiquement mélangés. Il ne voulait pas des blocs de ceci ou de cela, il voulait toutes sortes de statuts de logement. M. Delouvrier s'intéressait à l'idée de logement, de l'ensemble qui aurait compris à la fois des logements sociaux, des logements de luxe, où les populations seraient mélangées. Il faisait un raisonnement qui partait du Paris du 19^{ème} siècle, ce qui prouve qu'il n'ignorait pas le passé, il disait dans les grands immeubles haussmanniens, les gens riches étaient au premier, les gens pauvres étaient au dernier étage. Ils habitaient dans le même immeuble, ils se rencontraient, ils se saluaient. Ce n'était pas du tout l'atmosphère coupée de la cité.

Sabine Effosse

A votre avis, cette volonté de M. Delouvrier de créer des logements où les personnes n'étaient pas séparées, ça provenait de quel héritage ? Parce que tout le monde, à cette époque, n'avait pas ce point de vue. Est-ce que c'était son humanisme chrétien qui jouait dans cette approche des choses ?

Michel Aurillac

Probablement, mais aussi un raisonnement de bon sens. J'ai toujours trouvé que le grand défaut de l'administration depuis Paris par l'abstraction, c'est que les gens prennent des décisions sur des situations qu'ils ne vivent pas et dont ils ne connaissent pas du tout les prolongements. Ils n'ont pas visité réellement, ils n'ont pas été sur le terrain. Il y a une idée de M. Delouvrier, que j'ai appliquée après son départ, qui a consisté à faire examiner les plans des appartements qu'on allait construire par des groupes de femmes, pour qu'elles disent : "Ça, c'est pratique. Ça, ce n'est pas pratique." Cela nous a évité des immeubles en arrondi, des trucs bizarres en nouille qui étaient peut-être beaux, dans une certaine conception de l'architecture vue de l'extérieur, mais totalement inhabitables. C'est d'ailleurs un des problèmes de Grigny la Grande-Borne, Grigny 1. A Grigny la Grande-Borne, vous avez des immeubles ronds dans

lesquels les gens modestes arrivent avec leurs meubles, ils ne se sont pas fabriqués des meubles sur mesure. Ça, c'est inutilisable parce que vous avez des angles morts, comme si je voulais mettre cette bibliothèque en travers de mon bureau..

Sabine Effosse

Oui, ce sont les projets un peu utopiques des architectes.

Michel Aurillac

On a eu des utopies partout. Ricardo Boffil avait imaginé un immeuble tunnel dans lequel passaient tous les transports. C'était très beau. Je dois dire que la maquette était éblouissante, mais je lui ai demandé, ce qui l'a beaucoup vexé : "Est-ce que vous avez imaginé le bruit ? Comment pourra-t-on vivre en tunnel ?" Un grand tunnel aéré, vert, qui faisait la lumière qui tombe, etc. Très bien, mais le bruit ? "Oh ! Le bruit, ce sera relativement atténué. On a fait tel progrès en matière de silence, etc." Je lui ai dit : "En attendant, vous allez y faire passer en site propre, soit un train sur rail, soit des autobus sur pneus, qu'est-ce que cela va donner ?" On a abandonné le projet.

Sabine Effosse

C'est incroyable. Il n'avait pas tenu compte du bruit.

Michel Aurillac

Non, il n'avait pas tenu compte du bruit.

Sabine Effosse

C'est bien les architectes.

Michel Aurillac

Ils ne sont pas tous comme cela.

Sabine Effosse

Donc là, vous voilà en 1969. C'est les tensions entre M. Chalandon et M. Delouvrier. Dès que vous arrivez, vous sentez que M. Delouvrier va partir ?

Michel Aurillac

Non.

Sabine Effosse

Vous y avez cru jusqu'au dernier moment.

Michel Aurillac

J'ai cru qu'il serait soutenu. La preuve, c'est que dans la vie quotidienne d'après vos dates, c'est une période qui a été courte, mais qui me paraît extraordinairement dense.

Sabine Effosse

Peut-être que c'était justement une période...

Michel Aurillac

On a fait un nombre de choses incalculable. Les réunions s'accumulaient, etc.

Sabine Effosse

Peut-être que lui sentait que c'était proche de la fin, parce que Pompidou lui avait déjà proposé de partir au Plan en 1967. En fait, M. Delouvrier avait déjà obtenu du Général un "sursis" de 2 ans. Et vous, à partir du moment où M. Delouvrier a pris la décision de partir...

Michel Aurillac

Je me retrouve donc Secrétaire général de Maurice Doublet.

Sabine Effosse

Et vous connaissiez Maurice Doublet ?

Michel Aurillac

Un peu. Je me suis le plus mal possible entendu avec lui.

Sabine Effosse

Ah bon !

Michel Aurillac

Parce que M. Doublet, préfet classique, était à la fois un homme secret et un homme très autoritaire.

Sabine Effosse

Mais M. Delouvrier l'a été à sa façon.

Michel Aurillac

Oui, mais on se faisait hacher pour M. Delouvrier. Avec M. Doublet, je n'ai pas eu envie de me faire hacher. Alors, je suis allé voir mes amis au cabinet de Pompidou... c'est après l'élection présidentielle, parce que j'ai été nommé en Essonne en septembre 1969.

Sabine Effosse

Oui, vous êtes resté très peu de temps. Dès que M. Delouvrier est parti, en fait, vous ne pouviez pas aller...

Michel Aurillac

J'ai loyalement commencé avec M. Doublet, mais il ne supportait pas l'idée que le Secrétaire général puisse être autre chose qu'une espèce de porte-serviettes.

Sabine Effosse

Ce qui n'était pas du tout vos fonctions avec M. Delouvrier. Quand M. Delouvrier vous a appelé à ce poste-là...

Michel Aurillac

C'était vraiment pour participer à la conception, à l'organisation. Et peut-être que j'ai eu l'impression de faire des choses que je n'ai pas faites. Mais en tout cas, il avait bien joué.

Sabine Effosse

Jusqu'au départ de M. Delouvrier, vous vous êtes occupé essentiellement de quel dossier ? Les nouvelles préfectures à mettre en place à Cergy et à Evry...

Michel Aurillac

Et les villes nouvelles.

Sabine Effosse

D'accord. Sur les premières...

Michel Aurillac

M. Doublet avait l'idée que c'était seulement un problème de technicien, qu'il fallait faire traiter par le technicien, et que j'avais à m'occuper éventuellement de la gestion du personnel. Parce que dans une préfecture, il essayait de...

Sabine Effosse

D'accord, de calquer.

Michel Aurillac

Dans une préfecture, le Secrétaire général s'occupe de l'administration quotidienne. Seulement le problème, c'est que dans la préfecture de la région parisienne, il n'y avait pas d'administration quotidienne à l'époque.

Sabine Effosse

Oui, c'était encore les petits trucs.

Michel Aurillac

Il n'y avait pas de personnel. Il était prêté, de bric et de broc, et M. Delouvrier ne s'était jamais occupé de problème statutaire ou de position administrative des fonctionnaires mis à sa disposition.. Les problèmes d'assemblée étaient traités par le cabinet. Je me trouvais donc...

Sabine Effosse

Oui, vous étiez vraiment un intervenant direct.

Michel Aurillac

Oui, et je n'avais plus rien à faire. Alors, j'en ai eu marre. J'ai eu avec lui un incident particulièrement désagréable, dans lequel je n'étais pour rien. On avait une réunion à Vélizy-Villacoublay pour regarder un problème de développement dans ce coin. M. Doublet me dit : "On se retrouve là-bas. J'y arrive."

Sabine Effosse

Personne.

Michel Aurillac

Pas de M. Doublet. Il y avait des tas de gens réunis. Je n'ose pas ouvrir la réunion. On n'avait pas le téléphone sur les voitures à l'époque, on n'avait aucun moyen de prévenir les gens. Arrive une espèce de boule de feu hurlante, son chauffeur l'avait perdu et il me l'a reproché. Alors, je lui ai dit : "Ecoutez, je veux bien que vous me reprochiez tout, mais vous ne m'avez pas demandé de vous y conduire. Vous m'avez même dit que vous iriez par vous-même. Jusqu'à nouvelle ordre, je n'ai pas la gestion des chauffeurs".

Sabine Effosse

Là, ça a mis un terme à votre courte...

Michel Aurillac

Non, on a vécu encore deux ou trois mois ensemble. Puis, je suis allé à l'Elysée où j'ai dit : "Si je reste trois mois de plus, il y aura un incident grave."

Sabine Effosse

La région parisienne était mal partie.

Michel Aurillac

Et là-dessus, on m'a nommé en Essonne, où j'ai eu d'ailleurs à ce moment-là des relations exquises avec M. Doublet.

Sabine Effosse

Ah ! Une fois que vous étiez de l'autre côté si je puis dire, ça a été beaucoup mieux.

Michel Aurillac

Oui, parce que j'entrais dans un système...

Sabine Effosse

Oui, pour lui, c'était carré...

Michel Aurillac

C'était un système logique.

Sabine Effosse

Dans des cases...

Michel Aurillac

Oui, j'étais dans ma case. Je ne changeais pas sa vision des choses. Et à sa décharge, il avait été nommé d'abord préfet de la Seine. On l'avait basculé sur ce truc régional en lui enlevant son département, ce qui lui arrachait le cœur. Il cherchait son département. Il ne l'avait pas, puisque le préfet de région parisienne n'était pas à l'époque préfet de département.

Sabine Effosse

Oui. D'ailleurs, c'était la volonté de M. Delouvrier qui voulait lui se reposer un peu sur les préfets qu'il avait plus ou moins déjà choisis.

Michel Aurillac

Absolument. Quand j'ai été préfet de l'Essonne, je n'ai eu que des relations presque exquises avec M. Doublet, et il m'a réellement aidé dans mon action. Le secrétariat général était vraiment une fausse structure dans laquelle on s'était mépris l'un et l'autre.

Sabine Effosse

Est-ce que pour M. Doublet ce n'était pas aussi un peu difficile de reprendre l'héritage de M. Delouvrier ?

Michel Aurillac

C'était très difficile, et tout l'irritait. Les méthodes de travail, ces grands "tords- méninges", il avait horreur de cela.

Sabine Effosse

Et le poulet-frites, ça ne devait pas être non plus...

Michel Aurillac

Il avait horreur des poulets-frites, il fallait faire des repas officiels avec un chef, etc., alors que

M. Delouvrier commandait cela chez le traiteur du coin.

Sabine Effosse

C'était vraiment l'homme de la préfectorale classique.

Michel Aurillac

Oui, très classique et il a dû faire une adaptation très difficile. Je l'ai revu souvent après. On s'est bien entendu et je ne lui jette pas la pierre.

Sabine Effosse

Oui, parce que c'est vrai que vous n'êtes pas resté longtemps.

Michel Aurillac

J'arrive en Essonne. Un but : les idées de M. Delouvrier qui étaient encore la doctrine officielle, je décide de les appliquer.

Sabine Effosse

Là, c'est la période qui m'intéresse le plus, en tout cas pour le témoignage sur l'histoire des villes nouvelles. Vous êtes préfet de l'Essonne, vous trouvez l'établissement public d'aménagement dirigé par M. Lalande, avec un président de Conseil d'Administration qui est Michel Boscher.

Michel Aurillac

Oui.

Sabine Effosse

Alors, comment cela se passe concrètement au niveau des progrès ?

Michel Aurillac

Je suis commissaire du gouvernement. Cela se passe très bien avec M. Boscher et excellentement avec M. Lalande. Mes relations avec Michel Boscher sont restées au beau fixe. Maintenant, on ne se voit pas beaucoup, mais j'ai eu un contact avec lui lors de la perte de sa femme récemment. Ce que j'admire chez Michel Boscher, c'est que, alors que rien ne le prédisposait à s'engager dans une aventure qui, finalement, lui a cassé sa carrière politique. Il

a tout à fait adhéré à l'idée d'une ville nouvelle.

Sabine Effosse

Parce que ce n'est pas toujours ce qu'on dit.

Michel Aurillac

Si. Enfin, peut-être pas avant.

Sabine Effosse

Mais une fois que ça a été fait...

Michel Aurillac

Quand j'ai fait vraiment sa connaissance, je le connaissais déjà un peu, je l'avais entrevu au District, je l'avais vu probablement à Matignon quand on parlait des villes nouvelles, Michel Boscher a joué le jeu. Il a voulu préserver le caractère un peu village d'Evry-Petit-Bourg.

Sabine Effosse

Qui était son lieu d'ancrage pour lui, les racines familiales.

Michel Aurillac

Avec des racines familiales, une maison de famille. Il était vraiment du cru, mais il a eu l'intelligence de penser que cela ne pourrait pas durer comme cela, qu'il ne pouvait pas être une espèce de pastille en bord de Seine et qu'il valait mieux prendre le taureau par les cornes. Il a proposé qu'Evry soit le centre. Alors, évidemment, en choisissant Evry comme centre, il a d'emblée suscité la réaction brutale d'un certain nombre d'élus...

Sabine Effosse

Oui, parce qu'il y avait Courcouronnes...

Michel Aurillac

Evry, Lisses, Courcouronnes, Bondoufle. Je dirais que c'étaient des petits maires de campagne dont la résistance s'expliquait. Mais ce n'était pas pire que dans toutes les autres villes nouvelles. Non. La vraie résistance, c'est Corbeil. Je me dis aujourd'hui : si M. Dassault avait déjà été maire de Corbeil, est-ce que ça aurait changé ? Je pense que oui, mais d'une autre

façon c'est que la ville se serait faite autour de Corbeil, mais M. Combrisson y a vu une attaque politique. Et il n'a pas pu voir autrement que l'attaque politique. J'ai eu d'innombrables entretiens avec M. Combrisson, à la fois officiels et privés. Je n'avais pas de mauvaises relations avec lui. Mais pour lui, la création de la ville nouvelle était un moyen de faire sauter le parti communiste.

Sabine Effosse

C'était le cheval de Troie.

Michel Aurillac

Oui, c'était le cheval de Troie. Alors, ça a été bien pire encore quand j'ai proposé, sous ma responsabilité, l'extension du périmètre d'agglomération. Il y a eu une bataille gigantesque, que j'ai perdue, dans laquelle M. Combrisson a refusé que Corbeil adhère, alors que s'il avait été intelligent, il aurait accepté. Il a trouvé un allié improbable en la personne de M. Robert, maire de Mennecy, celui qui a connu une destinée judiciaire un peu particulière, parce que j'avais proposé qu'on mette Corbeil, Mennecy, le Coudray-Monceau, Ris-Orangis. C'est-à-dire qu'on aurait eu une vraie agglomération, de façon à structurer ensemble.

Sabine Effosse

Oui, parce que c'est l'une des plus petites en superficie.

Michel Aurillac

Oui, j'ai essayé de l'agrandir. J'ai fait une enquête sur le périmètre d'agglomération dans lequel j'ai des souvenirs d'autant plus tragicomiques que j'avais la jambe dans le plâtre et que j'allais avec des cannes dans les réunions.

Sabine Effosse

Comment a-t-il pu refuser ? Qu'est-ce qu'il a mis en œuvre pour s'opposer ? Parce que vous aviez quand même encore un pouvoir relativement...

Michel Aurillac

Pas le pouvoir de décider à sa place.

Sabine Effosse

Non.

Michel Aurillac

Son Conseil municipal a voté "contre". Il fallait l'adhésion. Les arguments étaient divers et variés. Mais enfin, l'essentiel était destiné à enlever à Corbeil son rôle historique de vrai chef-lieu de la région. Il n'avait déjà pas supporté la préfecture à Evry. Il ne faut pas oublier que je me suis installé comme préfet, en succédant à M. Orsetti qui était le premier préfet délégué. Moi, j'ai été le premier préfet, pas délégué. Il était préfet délégué du préfet de Seine-et-Oise alors que je me suis installé comme préfet.

Sabine Effosse

Et vous étiez où ?

Michel Aurillac

A la sous-préfecture de Corbeil.

Sabine Effosse

Oui, parce qu'elle n'était pas construite la préfecture.

Michel Aurillac

Elle était en construction.

Sabine Effosse

Oui, mais elle n'était pas terminée. Vous n'avez pas pu prendre possession des lieux.

Michel Aurillac

Non, j'ai dû attendre un an.

Sabine Effosse

Vous étiez à Corbeil en plus.

Michel Aurillac

J'étais à Corbeil, et on avait construit un bâtiment provisoire pour accueillir les bureaux d'une

préfecture, parce qu'il n'y avait pas la place. Dans une sous-préfecture, il y a trente personnes. J'ai donc déménagé de Corbeil à Evry...

Sabine Effosse

En 1970.

Michel Aurillac

En 1970, dans un chantier. Le logement du préfet était terminé, mais le jardin était parcouru par d'énormes tranchées, si bien que j'ai dû demander qu'on me mette des palissades, parce que mes enfants étaient petits et ils risquaient de tomber dans des trous d'eau. Et la préfecture, par suite de restriction de crédits, était incomplète.

Sabine Effosse

Je pensais justement que ça avait été relativement bien doté sur le plan financier.

Michel Aurillac

Non. D'abord, la suite du programme comprenait le Palais de Justice et la Direction de la Police qui n'étaient donc pas installés là. Le Palais de Justice restait à Corbeil et la Police était dans des baraquements. Dans le programme préfecture, il manquait tout simplement le hall d'accueil. Si bien que j'ai dû installer le hall d'accueil dans ce qui était prévu comme étant une espèce de patio en demi sous-sol, que j'ai transformé en hall d'accueil.

Sabine Effosse

Je croyais pourtant que pour les nouvelles préfectures, sauf à Cergy ou Evry, tout avait été parfaitement bien pensé pour une cité administrative.

Michel Aurillac

Si on prend l'exemple de Cergy, le parti architectural retenu, qui était une pyramide renversée, était impossible à construire sans faire le hall d'accueil, puisque tout était dans la pyramide renversée. A Evry, c'était un système pavillonnaire. Il y avait une sorte de lac, de grande pièce d'eau, sur laquelle donnait d'un côté le bâtiment du Conseil Général, qui est peut-être la plus jolie chose d'Evry, avec une salle de séance donnant sur la pièce d'eau avec des bureaux sur le côté, des patios. Ça, c'était parfait. Il y avait ensuite la barre préfectorale dont sortait en prolongement le cabinet du préfet et le bureau du préfet qui faisaient en quelque sorte

pendant, il s'était inspiré de Brasilia. C'est la place des trois pouvoirs. Et le troisième côté devait être fermé par le Palais de Justice. Et en adjacent, la Police. On n'avait, par contre, pas du tout pensé à la Direction de l'Équipement. Il a fallu mettre cela dans l'Agora. C'est-à-dire pas du tout ce pour quoi c'était fait. Je suis arrivé. J'avais le choix : ou j'attendais que ce soit terminé et je restais à Corbeil pendant 4 ans - et le bâtiment était squatté, dégradé, etc. - ou j'emménageais, et j'ai donc décidé d'emménager.

Sabine Effosse

Mais dans un chantier.

Michel Aurillac

Dans un chantier. Et un accès propre à ce hall provisoire qui a duré 10 ans.

Sabine Effosse

Là, vous vous installez en 1970 et quelles ont été vos principales priorités ?

Michel Aurillac

La principale priorité, c'était de construire les villes nouvelles. Je passais un nombre d'heures considérables avec M. Lalande, ou M. Lalande venait me voir. Je devais régler les problèmes de conflits entre M. Lalande et la Direction de l'Équipement avec un personnage haut en couleur et assez remarquable qui M. de Paulou Massat.

Sabine Effosse

Les conflits portaient sur quoi ?

Michel Aurillac

Notamment sur les crédits de voirie.

Sabine Effosse

Mais la voirie, normalement, c'est la commune.

Michel Aurillac

Tout cela a été transféré aux communes. Mais au début, tout était fait par l'établissement public. Il y avait une part de voirie nationale. Quand je suis arrivé, l'autoroute n'était pas

encore faite. Elle était en construction. Il y avait donc l'autoroute, les franchissements d'autoroute, les ponts, les endroits où se faisaient les communications, les jonctions.

Sabine Effosse

Ça, c'était l'Equipement.

Michel Aurillac

C'était l'Equipement.

Sabine Effosse

D'accord. Je croyais que l'Equipement avait... Ah ! non, M. Chalandon va jusqu'en 1972. Je pensais qu'il n'y avait que l'Equipement où les relations étaient quand même plutôt assez bonnes au niveau de l'administration.

Michel Aurillac

Mais les relations n'étaient pas hostiles. Je n'ai jamais dit que...

Sabine Effosse

Non, mais là, c'était une question de crédits.

Michel Aurillac

C'était les problèmes de crédits et les problèmes techniques. Je veux franchir cela, parce qu'autrement, je ne peux pas faire ma ville nouvelle. Je ne peux pas aller sur Courcouronnes, je ne peux pas faire ceci. Je ne peux pas aller sur Bondoufle.

Sabine Effosse

Et la DDE n'était pas toujours...

Michel Aurillac

La DDE disait : "Je veux bien, mais il faut aussi que je fasse telle opération..."

Sabine Effosse

Dans ce qui n'est pas la ville nouvelle.

Michel Aurillac

Ce grand projet de M. Massat, qui est d'ailleurs un excellent projet, c'est la voie rapide de la vallée de l'Essonne qui permet de joindre l'autoroute A10 à l'autoroute A6. Excellente chose. Si on ne l'avait pas, je ne sais pas comment ce département existerait. Mais, c'était un programme qui ne figurait pas sur les grands programmes nationaux. Il fallait donc répartir les crédits.

Sabine Effosse

Il y avait des batailles.

Michel Aurillac

Il y avait des batailles de crédits.

Sabine Effosse

Est-ce que les villes nouvelles possédaient une individualisation au niveau des crédits. Il y avait une ligne "ville nouvelle" ?

Michel Aurillac

Oui, mais la ligne "ville nouvelle", on s'apercevait à la limite que, ou bien elle permettait de faire des choses qui n'étaient pas immédiatement prioritaires, mais pas les choses qui auraient été nécessaires parce qu'elle correspondait à une liaison de la ville nouvelle avec le monde extérieur.

Sabine Effosse

C'était donc exclusivement ville nouvelle.

Michel Aurillac

Exclusivement ville nouvelle.

Sabine Effosse

D'accord. Là, on repassait donc dans la procédure budgétaire...

Michel Aurillac

Sans parler des problèmes délicats de financement départemental, parce que le Conseil

Général n'aimait pas la ville nouvelle. Très souvent, j'avais des problèmes de voirie départementale. A la limite, ils n'auraient pas voulu financer le tronçon qui traversait la ville nouvelle. Quand j'ai voulu faire le pont qui reliait Evry-Petit-Bourg à Soisy-sur-Seine, ce n'était pas dans le programme "ville nouvelle". Or, comment imaginer que la ville nouvelle ne puisse pas franchir la Seine ?

Sabine Effosse

Oui, c'est tout le problème des raccordements.

Michel Aurillac

C'est le problème des raccordements. J'ai donc fait financer le Saulchoir, enfin le pont de Soisy sur crédits départementaux...

Sabine Effosse

Et le Conseil Général ne voulait pas voter.

Michel Aurillac

Le Conseil Général le disait : "Mais quel intérêt cela a-t-il ? Ça relie quoi à quoi ?". "Evry-Petit-Bourg à Soisy. Vous allez me faire faire un pont". Alors, on s'est entendu « a minima » en faisant un pont à deux voies au lieu d'un pont à quatre voies, mais en le faisant sur un procédé qui permettait de le passer à quatre voies.

Sabine Effosse

Il y avait des négociations. Mais le président du Conseil Général, c'était M. Boscher ?

Michel Aurillac

Non, pas du tout.

Sabine Effosse

Non.

Michel Aurillac

Le Président était un trésorier payeur général à la retraite, maire dans la zone de Sénart. C'était un homme sceptique d'un certain âge, gentil comme tout, mais que ces transformations

effrayait.

Michel Aurillac

Et M. Combrisson était conseiller général, ce que n'était pas M. Boscher.

Sabine Effosse

Oui, bien sûr. Je pensais que M. Boscher y était aussi.

Michel Aurillac

Au début. Il était conseiller général du canton d'Evry. Le maire de Bondoufle lui a succédé.

Sabine Effosse.

Mais le Conseil Général de l'Essonne est à majorité UDR, non ?

Michel Aurillac

Non, pas du tout. Il pouvait y avoir une majorité UDR centriste, mais les centristes jouaient un jeu de bascule. Il y avait des communistes assez influents.

Sabine Effosse

Oui, s'il y avait M. Combrisson.

Michel Aurillac

Et M. Combrisson était très influent. Le parti communiste, aujourd'hui, on peut penser que j'affabule mais le parti communiste était encore une énorme puissance.

Sabine Effosse

Ça a été le premier parti de France au lendemain de la guerre. Vous avez donc comme priorité les transports. Au niveau des logements, est-ce que vous avez aussi un droit de regard ?

Michel Aurillac

Tout à fait. Je me suis investi dans tous les programmes, mais je ne me suis pas investi d'une manière directive. C'est-à-dire que je suis allé travailler avec les gens ou je les ai fait venir pour travailler ensemble, ou il y avait des intervenants extérieurs à la ville nouvelle, mais pas dans le but d'imposer une vision des choses, mais simplement de comprendre le caractère

architectural des projets. L'histoire des femmes examinant les projets de logements, c'est une idée que j'ai partagée avec M. Lalande. Je ne sais pas si c'est lui qui l'a voulue le premier ou moi. J'ai tendance à ramener ça à moi, mais ce n'est pas sûr.

Sabine Effosse

D'accord. Là, par exemple, pour la part de logements sociaux est-ce que vous essayez de modérer un petit peu, parce que les villes nouvelles se sont construites avec énormément de logements sociaux ?

Michel Aurillac

Oui, nous avions un objectif qui était de faire une part importante d'accession à la propriété. Je n'ai plus les chiffres, mais on s'est beaucoup battu pour que l'accession à la propriété soit un élément déterminant. Le premier ensemble qui a été livré, le Parc aux Lièvres, ne répond pas du tout à cette idée. C'est un ensemble de logements sociaux parce que c'était, en fait, le rattrapage d'un coup parti qui s'intégrait dans la ville nouvelle. C'était donc très bien. Alors, on a essayé de l'humaniser en créant une dalle où on pourrait avoir des commerces, etc. En fait, on a fait une espèce de toundra parcourue par des vents glacés. Ce n'était vraiment pas très réussi.

Sabine Effosse

C'est le problème de l'urbanisme de dalle. Sinon, au niveau des grands ensembles, c'était une volonté de limiter parce que je crois que la circulaire Guichard met fin aux grands ensembles dès 1973. Là, vous essayez de limiter aussi les ensembles de plus de 500 logements ?

Michel Aurillac

Oui. On fait des ensembles... Cela dépend de ce qui est parti ou de ce qui n'est pas parti, mais on essaie de faire des ensembles un peu plus réduits, de créer un centre-ville. D'ailleurs, si vous allez sur place, il y a un début d'existence. L'Agora n'est pas ce qu'elle devait être. C'est évident et c'est triste, parce qu'une grande négociation qu'on a eue, c'était l'aménagement aux marges de l'Agora, d'un centre commercial très complet, qu'on appelait Evry 2. Je ne sais pas si ça s'appelle toujours comme cela.

Sabine Effosse

A l'Américaine.

Michel Aurillac

Oui. Comme il y en a maintenant beaucoup.

Sabine Effosse

Oui, bien sûr.

Michel Aurillac

Notre réflexion, c'était de Parly 2, Vélizy 2 mais en centre-ville

Sabine Effosse

Parly 2 qui a été une réussite.

Michel Aurillac

Oui.

Sabine Effosse

Et à propos de l'Agora, je crois qu'il y a eu pas mal de mésaventures notamment financières. Le promoteur initial ne s'était pas défilé ? Et il a fallu reprendre cela au pied levé, n'est-ce pas ?

Michel Aurillac

M. Balkany ?

Sabine Effosse

Oui, il n'y a pas eu des soucis ?

Michel Aurillac

M. Balkany est venu là pour le centre commercial uniquement. La suite, je ne la connais pas parce que je suis parti en...

Sabine Effosse

1973, vous êtes parti.

Michel Aurillac

En 1973, oui. Je suis parti en 1973, et rien de tout ça n'était ouvert.

Sabine Effosse

En fait, lorsque vous êtes préfet d'Evry, c'est un chantier ?

Michel Aurillac

C'est un Evry en chantier, oui. Et je vis dans le chantier. Pompidou vient en 1971 dans une tournée des villes nouvelles, Il va ensuite à Cergy où je l'ai accompagné. Je lui fais une grande présentation de la ville nouvelle d'Evry, avec un album photos du département, les caractéristiques. On a fait un mur d'images, qui a fonctionné assez mal d'ailleurs, parce que c'était encore balbutiant. L'électronique était insuffisante.

Sabine Effosse

Alors, quel était son point de vue ?

Michel Aurillac

Il a trouvé la préfecture très réussie. Il aimait beaucoup l'architecture moderne. L'architecte que nous avons, qui était M. Lagneau, avait bien fait les choses. Enfin, la résidence d'Evry est vraiment une réussite dans le style Brasilia. En plus, Pompidou s'était intéressé à l'ameublement, et le mobilier national avait meublé avec des meubles, tous de créateurs.

Sabine Effosse

Alors, vous aviez été bien chanceux.

Michel Aurillac

Oui, enfin on peut aimer ou ne pas aimer. Les tables étaient en acier.

Sabine Effosse

Ça changeait des préfectures de l'Etat.

Michel Aurillac

Ça changeait totalement des préfectures classiques, et Pompidou a trouvé cela très réussi. Je l'ai amené jusqu'au Conseil Général et à mon bureau. Il a trouvé cela très bien.

Sabine Effosse

Et vous-même, au quotidien, vous appréciez ?

Michel Aurillac

J'ai un très bon souvenir, mais c'est le souvenir du bâtisseur, c'est le souvenir du jeune père de famille. C'est beaucoup de choses à la fois.

Sabine Effosse

Oui, parce que les premiers habitants de la ville nouvelle d'Evry sont essentiellement des jeunes ménages avec enfants aussi.

Michel Aurillac

Le premier habitant de la ville nouvelle d'Evry, ça a été moi, parce qu'il n'y avait pas un habitant dans aucun ensemble en construction.

Sabine Effosse

Lorsque vous êtes arrivé à la préfecture.

Michel Aurillac

Lorsque je suis arrivé à la préfecture. Et en même temps que moi, il y a eu le concierge. Enfin, ma femme, moi et nos enfants, le concierge et sa femme. Il n'y avait rien d'autre.

Sabine Effosse

Oui, il n'y avait qu'Evry-Petit-Bourg, le village.

Michel Aurillac

Oui, le village d'Evry-Petit-Bourg existait toujours, mais il n'y avait aucun habitant de la ville nouvelle quand je me suis installé.

Sabine Effosse

Et au niveau des terrains par exemple, tout cela avait été fait déjà ?

Michel Aurillac

Ça a été très facile, parce que sur le périmètre de la ville nouvelle - pas le périmètre étendu mais le périmètre actuel - il y avait trois propriétaires.

Sabine Effosse

C'était très concentré.

Michel Aurillac

Très concentré. D'immenses propriétés dont le domaine Delbard "des Roseraies", ce qui m'a valu d'ailleurs de faire à la préfecture une réception extraordinaire, parce que M. Delbard, auquel on avait acheté ses terres un bon prix, a fait sa dernière récolte de fleurs, qui étaient des fleurs pour de la parfumerie pour l'industrie. Il m'a envoyé, je ne sais pas, 10 000 ou 15 000 fleurs et nous avons fleuri. C'était son dernier acte, il s'en est allé et autrement, ça allait à la décharge.

Sabine Effosse

Ça devait être magnifique.

Michel Aurillac

On a mis des fleurs partout, c'était impressionnant.

Sabine Effosse

Alors, ces propriétaires fonciers ont accepté facilement ou... ? J'avais rencontré M. Boscher et apparemment, il y a quand même eu des...

Michel Aurillac

Oui, il y a eu des problèmes, mais c'était des problèmes entre gens du monde. Ce n'était pas le problème terrible d'exproprier de toutes petites parcelles, d'avoir des maraîchers comme on a eus à Cergy.

Sabine Effosse

Finalement, les problèmes fonciers se sont vite résolus.

Michel Aurillac

Quand je suis arrivé, ils étaient résolus. J'ai eu la queue sous forme de roses.

Sabine Effosse

Vous partez donc en 1973. Quels sont les problèmes que vous avez pu constater entre votre arrivée et votre départ ? Est-ce que la ville nouvelle commençait à ressembler à quelque chose de tangible ?

Michel Aurillac

C'était encore très chantier. Dans mon souvenir, le seul ensemble qui était totalement opérationnel et habité, c'était le Parc aux Lièvres. Presque tous les autres sortaient de terre. L'Agora sortait de terre. Mais l'ensemble administratif n'était pas terminé, puisqu'on n'avait ni le Palais de Justice ni la Police. On n'avait pas encore résolu le problème des services de l'Etat, qui ont été installés dans une barre supplémentaire de la préfecture.

Sabine Effosse

D'accord, qui a été ajoutée.

Michel Aurillac

Oui. Par contre, les problèmes de circulation s'étaient nettement améliorés. Les franchissements d'autoroutes, les zones industrielles étaient en activité.

Sabine Effosse

Oui, parce qu'il y a un point que je voulais aborder avec vous rapidement, c'est que M. Delouvrier était très attaché à l'équilibre emploi-habitat.

Michel Aurillac

Oui, nous avons un principe. C'était 1/1. 1/1, ça a été réalisé sur le papier, mais ce n'est pas forcément...

Sabine Effosse

Les gens qui habitent sur place, oui.

Michel Aurillac

Enfin, on voulait y tendre. Dans cet ensemble, il y a eu une curiosité : c'est le champ de course, qui n'est d'ailleurs plus en activité. M. Boscher pensait que c'était bien, que ça **créait** une zone attractive, moins banlieusarde. C'était pas mal. Puis, les cinq ou six premières entreprises sont arrivées, dont le siège d'Accor d'ailleurs.

Sabine Effosse

Là, en ce qui concerne l'arrivée de ces entreprises, vous y avez été mêlé ou les négociations sur leur localisation avaient déjà été menées avant votre arrivée ?

Michel Aurillac

Je me souviens très bien de la négociation, de l'arrivée de Belin. Je me souviens des négociations avec le groupe Accor, qui ne s'appelait pas encore Accor d'ailleurs, qui est venu tout à fait en limite de Corbeil mais dans la zone ville nouvelle. Je me souviens des négociations avec Coca-cola, avec les chaussures André.

Sabine Effosse

Et le cinquième ?

Michel Aurillac

Le cinquième...Un éditeur....

Sabine Effosse

Là, vous discutiez avec le Comité de décentralisation, je pensais à Guy Salmon-Legagneur...

Michel Aurillac

Oui, bien sûr. Je voyais Salmon-Legagneur tout le temps, mais je voyais aussi les chefs d'entreprise qui passaient à la préfecture pour s'assurer que l'administration suivait..

Sabine Effosse

Et qu'est-ce que vous leur proposiez ? Comment aviez-vous fait pour les attirer ? Est-ce qu'il y avait des avantages fiscaux ?

Michel Aurillac

Il y avait les avantages fiscaux sur la taxe professionnelle quand on s'installait. Il y avait la fourniture du terrain équipé, et je faisais valoir les avantages en matière de transports.

Sabine Effosse

En matière de transports, tout avait été réalisé là ou c'était des grandes infrastructures.

Michel Aurillac

Non, enfin l'autoroute s'ouvrait au moins jusqu'à Corbeil. La nationale 7 était déjà à quatre voies, les franchissements de ces voies étaient réalisés. J'y tenais, au franchissement. L'hôpital d'Evry était programmé, et même en construction.

Sabine Effosse

Là, ces sociétés se sont implantées pendant votre...

Michel Aurillac

Oui, ce sont celles que j'ai vues. Après, il y en a eu d'autres.

Sabine Effosse

Lorsque vous quittez Evry, il y a eu très peu d'accroissement de population, puisqu'il n'y a eu que le Parc aux Lièvres qui est loti...

Michel Aurillac

A ce moment-là, oui.

Sabine Effosse

En 1973.

Michel Aurillac

Oui.

Sabine Effosse

Quel souvenir gardez-vous de cette période pionnière de construction de la ville nouvelle

d'Evry ?

Michel Aurillac

Sur le moment, un très bon souvenir. Je le corrige parce que j'ai vu le résultat final. J'ai travaillé avec une équipe qui était très convaincue, de gens sympathiques. Je travaillais un peu comme M. Delouvrier - j'avais vu travailler M. Delouvrier - c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de barrière, il n'y avait pas d'imperium que je n'avais d'ailleurs pas puisque je n'étais que commissaire du gouvernement. Mais ça se passait très bien. Ce qui a été beaucoup plus difficile, ça a été la bataille perdue pour la tentative d'élargissement.

Sabine Effosse

Oui. Là, c'est ce que vous considérez comme...

Michel Aurillac

Ceci dit, j'ai toujours raisonné - et M. Lalande aussi, d'ailleurs - comme si l'élargissement était inéluctable. C'est-à-dire que nous avons raisonné Evry-Centre, une zone qui va jusqu'à Ris-Orangis, Corbeil...

Sabine Effosse

Mais cela n'a jamais été réalisé.

Michel Aurillac

Mais ça n'a pas vraiment fonctionné, parce que la ville d'Evry ne s'est pas faite comme il faut. Peut-être la cathédrale a-t-elle ajouté quelque chose. C'est très postérieur à mon départ, comme le retour de l'enfant prodigue, Ris-Orangis

Sabine Effosse

A votre présence à Evry. Ça, c'est l'échec de l'extension du périmètre d'agglomération. Pour l'analyser, vous diriez quoi ? Que c'est une cause politique avant tout ?

Michel Aurillac

De la part de M. Combrisson, c'est une cause politique. C'est sûr. De la part des autres, c'est la crainte de ne pas faire leur petite affaire.

Sabine Effosse

C'est la peur de la ville nouvelle qui les submerge.

Michel Aurillac

Oui. On avait beau leur expliquer devant les conseillers municipaux. J'ai fait la tournée des conseils municipaux. Je leur ai dit : "Mais ce qu'on vous propose n'a absolument aucun caractère de ce genre. D'abord, vous pouvez faire que votre centre-ville ne soit pas dans le périmètre d'agglomération."

Sabine Effosse

Oui, avec la loi Boscher.

Michel Aurillac

Oui. "Vous pouvez donc échapper à des décisions d'urbanisme dans la partie vitale de vos communes. Deuxièmement, vous avez la possibilité d'avoir des activités nombreuses à proximité de vos communes, dont vos habitants devraient profiter en ne faisant pas des tournées invraisemblables." Je me suis tué avec ça, des soirées et des soirées... Il y a eu une commune qui a accepté, Le Coudray-Montceau.

Sabine Effosse

Lorsque M. Delouvrier avait un petit peu établi ces villes nouvelles avec leur périmètre, pour Evry, est-ce que, dès le départ, ça avait été conçu aussi petit ou est-ce qu'il pensait qu'on allait pouvoir l'étendre facilement ?

Michel Aurillac

Il pensait qu'on pourrait l'étendre, mais il ne l'avait pas fait. Il aurait pu probablement, à l'époque, imposer un périmètre plus grand.

Sabine Effosse

Oui, parce que c'était plus facile dans le contexte des années 60 que dans le contexte des années 70.

Michel Aurillac

Mais là, je ne sais pas bien si c'est M. Boscher qui n'a pas eu le courage de violer ces voisins,

ou si c'est M. Delouvrier qui a estimé que la difficulté était trop grande. Moi, en tout cas, j'ai durement senti la force de la résistance.

Sabine Effosse

Oui, pour vous ça aurait été l'échec de votre passage. Enfin, le seul échec peut-être mais...

Michel Aurillac

C'est l'échec, c'est sûr car je voulais faire une vraie ville nouvelle. Je me suis occupé aussi de Melun-Sénart qui était en partie dans l'Essonne. Mais là le problème était complètement différent.

Sabine Effosse

Oui. Justement, en dernier lieu, on a beaucoup évoqué les relations conflictuelles ou en tout cas difficiles entre la ville nouvelle d'Evry et celle de Melun-Sénart. Est-ce que vous pouvez nous apporter des témoignages sur cet aspect ? Parce qu'à Melun-Sénart, il y a eu des résistants.

Michel Aurillac

Je n'ai pas vécu ça comme un conflit entre les deux villes nouvelles. J'ai vécu ça comme la difficulté de faire une ville nouvelle à cheval sur deux départements. Je n'ai rien fait pour bloquer. Et j'ai considéré que le centre étant Melun, il fallait suivre la volonté plutôt côté Seine-et-Marne que côté Essonne. Mais le conflit entre les deux villes nouvelles, je ne sais pas.

Sabine Effosse

Disons pas forcément le conflit, mais des difficultés à réaliser. Melun-Sénart peut-être par rapport...

Michel Aurillac

Elles ne venaient pas d'Evry. Elles venaient de Melun-Sénart qui était quelque chose d'assez difficile à cerner...

Sabine Effosse

Hybride.

Michel Aurillac

Hybride. Melun-Sénart, je le comparerais un peu à ce qui a été la tentative de Val-de-Reuil, du Vaudreuil.

Sabine Effosse

Le retraitement.

Michel Aurillac

Oui, sauf que Melun-Sénart s'est fait...

Sabine Effosse

Oui, alors que le Vaudreuil ça s'est fait aussi, mais...

Michel Aurillac

Non, c'est devenu le Syndicat Intercommunal de Val-de-Reuil, mais ce n'est plus rien. C'est rien.

Sabine Effosse

Mais pour Melun-Sénart, la difficulté était au niveau de la collaboration entre les deux départements Essonne et Seine-et-Marne, au niveau des préfets ?

Michel Aurillac

Pas au niveau des préfets, mais au niveau des administrations, au niveau des communes, des conseillers généraux qui ne communiquaient pas vraiment.

Sabine Effosse

Et qui essayaient chacun de tirer à eux la couverture des villes nouvelles.

Michel Aurillac

Un peu, oui. Celui de l'Essonne a été suffisamment réticent à l'égard des villes nouvelles pour chercher à tirer la couverture, mais...

Sabine Effosse

C'était Marc Jacquet, non ? Ce n'était pas... ?

Michel Aurillac

Non, Marc Jacquet c'était Melun.

Sabine Effosse

C'était Melun.

Melun-Sénart, à votre avis, c'est le problème de l'interdépartementalité ?

Michel Aurillac

Oui, je le ressens comme ça. Je n'ai pas ressenti ça comme un gros problème politique. Côté Essonne, le député était un UDR qui n'était pas très présent, qui était un diplomate et qui voyageait beaucoup...

Sabine Effosse

Au niveau des élus, ce n'était donc pas...

Michel Aurillac

Non. Sauf que le président du Conseil général, étant limitrophe de Melun-Sénart et n'y étant pas, n'avait aucune envie de voir ce périmètre se développer. Mais enfin, je n'ai pas de traduction dans des problèmes de dépense, de budget, de débat au Conseil Général. Je n'ai aucun souvenir.

Sabine Effosse

Pour finir, vous m'avez parlé de la sympathie de l'équipe de l'EPA. Est-ce que vous pensez que l'esprit qui animait cette équipe était un esprit de mission, en quelque sorte, avait été influencé par les événements de mai 68 ? Est-ce que les gens avaient des idéaux dans la lignée 68 ou est-ce que c'était la volonté classique de réaliser un projet ? Parce que le personnel de l'EPA avait été beaucoup repris de l'IAURP. C'était des gens qui avaient travaillé sur ce projet dès le départ.

Michel Aurillac

Ecoutez, j'étais probablement pour eux, par rapport à mai 68, l'abomination de la désolation,

puisque j'étais préfet en mai 68. Je n'ai jamais senti, dans mes contacts avec le personnel de l'établissement public, que le courant ne passait pas. Je savais qu'un certain nombre était à gauche, mais ça ne me gênait pas, du moment qu'ils faisaient bien leur travail. Et ça me faisait parfois sourire, tandis que les pires adversaires étaient des gens les plus à gauche.

Sabine Effosse

Sinon, dans cette volonté de réaliser une ville où la population aurait vécu harmonieusement...

Michel Aurillac

Ça, c'était vraiment leur esprit. Ils étaient des utopistes, comme je l'étais aussi, n'est-ce pas ?

Sabine Effosse

Ça, vous pensez que c'est lié au contexte historique général de croissance, des Trente Glorieuses, de prospérité en fait, qui faisait qu'on pouvait croire en de grands projets.

Michel Aurillac

Je ne sais pas. Je crois que l'influence de M. Delouvrier a été très forte. Tous étaient delouvrieristes, même de droite, de gauche, du centre ou d'en haut. Ils étaient marqués par M. Delouvrier. Mai 68, je ne l'ai pas vécu avec eux... Dans mai 68, il y a tellement de choses différentes qui arrivent ensemble, mais qui...

Sabine Effosse

Qui, au départ, n'avaient pas de rapport.

Michel Aurillac

Qui n'avaient pas de rapport.

Sabine Effosse

Pour conclure, vous dites qu'ils étaient tous delouvrieristes. Quel souvenir gardez-vous humainement ou en tout cas dans vos relations régulières avec Paul Delouvrier ?

Michel Aurillac

C'est un des rares hommes pour qui je me suis totalement engagé. Vraiment, j'ai une grande affection et admiration pour M. Delouvrier.

Sabine Effosse

Parce que lui-même avait un certain charisme ou parce qu'il était complètement mobilisé par ses idées, qu'il se battait pour ses idées ou... ?

Michel Aurillac

Et qu'il était d'une grande simplicité aussi - je crois que c'est un des éléments qui marquait un homme de cette envergure - Une simplicité comme était la sienne. ça ne se trouve pas facilement.